

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – MOTION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
25.034	19.05.25	08:13	
Distribué la première fois lors de la séance du 20.05.2025 et inscrite à l'OJ de la séance du			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			
Décision :			
Délai pour classement :			
Classement :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : Groupe Vert'libéral		
Titre : Un espace de liberté pour les chiens à La Chaux-de-Fonds		
Contenu : Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de créer un espace de liberté clôturé en ville de La Chaux-de-Fonds pour laisser s'ébattre les chiens librement .		
Développement (ne sera pas intégré à l'ordre du jour) : <i>S'ébattre librement fait partie d'un besoin vital pour les chiens et la Lchien 636.20 (modifiée en le 3-09-2019 à l'article 15 précise : Les communes veillent à ce que soient disponibles des espaces permettant aux chiens de s'ébattre librement conformément à la législation sur la protection des animaux.</i> <i>Les Vert'libéraux ont déposé une interpellation en ce sens en mars 2022 et malgré les propos positifs à une mise en place d'un parc ou espace de liberté réservé aux chiens, comme ceux qui existent déjà dans de nombreuses villes de suisse romandes, et comme celui qui vient d'être mis en place au Locle dernièrement, à notre connaissance rien n'a été fait à La Chaux-de-Fonds.</i> Nous avons certes de grands espaces de chemins forestiers et de promenade autour de la ville, mais durant la période de mi-avril à fin juin, il est interdit à juste titre pour préserver la jeune faune sauvage de notre canton de laisser les chiens en liberté. Pendant cette période un espace dédié et fermé serait indispensable. Ce type d'espace est nécessaire tout au long de l'année car La réglementation demande aussi que les maîtres puissent rappeler leurs chiens et qu'ils soient sociabilisés pour éviter les incidents fâcheux entre congénères ou terroriser des enfants ou adultes craignant les canidés. Et pour cela il est nécessaire de les éduquer, de les sociabiliser, de les laisser jouer et cela doit se faire sans risque pour la population, dans un espace fermé sous la vigilance de leur maître. Des renseignements sur cet espace sur le site internet de notre Ville pourraient renseigner les citoyennes et citoyens Chaux-de-Fonniers et les futurs nouveaux arrivants avec chiens. Ces informations sont aussi importantes pour les personnes qui ont peur ou qui n'aiment pas des chiens et qui souhaitent éviter d'en rencontrer. Aujourd'hui Le Groupe Vert'libéral demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de créer un espace de liberté pour que les chiens puissent courir et se sociabiliser tout au long de l'année.		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Brigitte Leitenberg		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Pascal Kaufmann		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch